REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC SAUER-PECHELBRONN

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET: 20001305000147

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE SOULTZ-SOUS-FORETS

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET: CCSP-BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
- p.6 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.7 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.9 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.10 B2 Balance générale du budget Recettes

III.Vote du budget

- p.11 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.13 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.14 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.15 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
p.16	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	l x	
p.17	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	l x	
р.19	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.20	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.21	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.25	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.26	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.27	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.28	A4 - Etat des provisions	X	
p.29	A5 - Etalement des provisions	X	
p.30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.32	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.33	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.34	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.35	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.36	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.37	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.38	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.39	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.40	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.41	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.42	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - E	ngagements hors bilan		
p.43	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.44	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.45	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.46	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.47	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.48	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.49	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.50	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.51	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.52	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C-A	utres éléments d'informations		
p.53	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.55	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.56	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.57	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.58	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.59	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.60	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.61	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.62	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
•	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.63	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	l x	
p.64	D2 - Arrêté et signatures	l â	

Code INSEE CC SAUER-PECHELBRONN		CA
67110	CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	2018

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	18 051
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	235
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1,80	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	5,26	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,09	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	253,96	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,75%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
I - INFORMATIONS GENERALES	I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
VUE D'ENSEMBLE	A 1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 82 813,	95 G 183 970.80
(mandats et titres)	Section d'investissement	B 299 108.	73 H 266 120.25
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	si excédent)
2017	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 16 988.16 (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	381 922. = A+B+C+D	68 526 137.08 = G+H+I+J
RESTES A	Section de fonctionnement	E 0.	00 K 0.00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0.	00 L 0.00
2019 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	0. = E+F	0.00 = K+L
		•	•
	Section de fonctionnement	82 813. = A+C+E	95 243 028.67 = G+I+K
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	299 108. = B+D+F	73 283 108.41 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	381 922. = A+B+C+D+E+F	68 526 137.08 = G+H+I+J+K+L

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
VUE D'ENSEMBLE	A 1	1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	rédits ouverts Crédits employés (ou restant à employer)			
		(BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	15 315,90	8 816,27	0,00	0,00	6 499.63
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses de gestion courante	15 315,90	8 816,27	0,00	0,00	6 499.63
66	Charges financières	23 758,68	23 758,68	0,00	0,00	0.00
67	Charges exceptionnelles	123 923,50	0,00	0,00	0,00	123 923.50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 900,00				
-	Total des dépenses réelles de fonctionnement	165 898,08	32 574,95	0,00	0,00	133 323.13
023	Virement à la section d'investissement (2)	21 564,53				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	55 566,06	50 239,00			5 327.06
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0.00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	77 130,59	50 239,00			26 891.59
	TOTAL	243 028,67	82 813,95	0,00	0,00	160 214.72
DO	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de 2017	0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	94 860,00	94 860,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes de gestion courante	94 860,00	94 860,00	0,00	0,00	0.00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	94 860,00	94 860,00	0,00	0,00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	89 110,80	89 110,80			0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	89 110,80	89 110,80			0.00
	TOTAL	183 970,80	183 970,80	0,00	0,00	0.00
RO	Pour information 02 Excédent de fonctionnement reporté de 2017	59 057,87				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	1 664,61	0,00	835.39
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	2 500,00	1 664,61	0,00	835.39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	208 333,32	208 333,32	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 055,88			
	Total des dépenses financières	218 389,20	208 333,32	0,00	10 055.88
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	220 889,20	209 997,93	0,00	10 891.27
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	89 110,80	89 110,80		0.00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	89 110,80	89 110,80		0.00
	TOTAL	310 000,00	299 108,73	0,00	10 891.27
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	215 881,25	215 881,25	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	215 881,25	215 881,25	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0.00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0.00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes réelles d'investissement	215 881,25	215 881,25	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	21 564,53			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	55 566,06	50 239,00		5 327.06
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	77 130,59	50 239,00		26 891.59
	TOTAL	293 011,84	266 120,25	0,00	26 891.59
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	(3) 16 988,16			

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	1

⁽¹⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir niquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9). (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
BALANCE GENERALE DIL BUDGET	B1	

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 816,27		8 816,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	23 758,68	0,00	23 758,68
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	50 239,00	50 239,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	32 574,95	50 239,00	82 813,95
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	89 110,80	89 110,80
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	208 333,32	0,00	208 333,32
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 664,61	0,00	1 664,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	209 997,93	89 110,80	299 108,73
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ; (2) Voir liste des opérations d'ordre ;

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ontre ; (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ; (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

⁽⁴⁾ Communes, communautes a aggiorneration et communautes urbaines de plus de 100 000 nabitants;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	94 860,00		94 860,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	89 110,80	89 110,80
	Recettes de fonctionnement - Total	94 860,00	89 110,80	183 970,80
R	Pour information 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017			59 057,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	215 881,25	0,00	215 881,25
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		50 239,00	50 239,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	215 881,25	50 239,00	266 120,25
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017			16 988,16

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/		Crédits	Crédits em	nployés (ou restant	à employer)	Crédits
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	15 315,90	8 816,27	0,00	0,00	6 499,63
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 285,00	1 785,37	0,00	0,00	3 499,63
6161	Assurance multirisques	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	30,90	30,90	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	5 000,00	0,00	0,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
то	TAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	15 315,90	8 816,27	0,00	0,00	6 499,63
66	Charges financières (b)	23 758,68	23 758,68	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 758,68	23 758,68	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	123 923,50	0,00	0,00	0,00	123 923,50
6748	Autres subventions exceptionnelles	123 923,50	0,00	0,00	0,00	123 923,50
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	2 900,00				
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	165 898,08	32 574,95	0,00	0,00	133 323,13
023	Virement à la section d'investissement	21 564,53	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(55 566,06	50 239,00			5 327,06
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	55 566,06	50 239,00			5 327,06
TC	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	77 130,59	50 239,00			26 891,59
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	77 130,59	50 239,00			26 891,59
	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	243 028,67	82 813,95	0,00	0,00	160 214,72
D (Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017	0,00	<u>.</u>			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH		2018
III - VOTE DU BUDGET	III]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	1

Titres émis	Produits	Restes à réaliser	- Crédits
	rattachés	au 31/12	annulés
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
94 860,00	0,00	0,00	0,00
94 860,00	0,00	0,00	0,00
94 860,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
94 860,00	0,00	0,00	0,00
89 110,80			0,00
89 110,80			0,00
0,00			0,00
89 110,80			0,00
183 970,80	0,00	0,00	0,00
	0,00 0,00 94 860,00 89 110,80 89 110,80 0,00 89 110,80	0,00 0,00 0,00 0,00 94 860,00 0,00 89 110,80 89 110,80 0,00 89 110,80	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 500.00	1 664,61	0,00	835.39
2113 2138	Terrains aménagés autres que voirie Autres constructions	0.00 2 500.00	0,00 1 664,61	0,00 0,00	0.00 835.39
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	2 500.00	1 664,61	0,00	835.39
16	Emprunts et dettes assimilées	208 333.32	208 333,32	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	208 333.32	208 333,32	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 055.88			
	Total des dépenses financières	218 389.20	208 333,32	0,00	10 055.88
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	220 889.20	209 997,93	0,00	10 891.27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	89 110.80	89 110,80		0.00
	Charges transférées (6)	89 110.80	89 110,80		0.00
13911	Etat et établissements nationaux	57 648.80	57 648,80		0.00
13912	Régions	16 462.50	16 462,50		0.00
13913	Départements	14 999.50	14 999,50		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	89 110.80	89 110,80		0.00
т	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	310 000.00	299 108,73	0,00	10 891.27
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.
C-1-1-B

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH CA
--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
1311	Etat et établissements nationaux	0.00	0,00	0,00	0.00
1312	Régions	0.00	0,00	0,00	0.00
1313	Départements	0.00	0,00	0,00	0.00
1321	Etat et établissements nationaux	0.00	0,00	0,00	0.00
1322	Régions	0.00	0,00	0,00	0.00
1323	Départements	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	215 881.25	215 881,25	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	0.00	0,00	0,00	0.00
168751	GFP de rattachement	215 881.25	215 881,25	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	215 881.25	215 881,25	0,00	0.00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	215 881.25	215 881,25	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	21 564.53			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	55 566.06	50 239,00		5 327.06
28138	Autres constructions	55 566.06	50 239,00		5 327.06
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	77 130.59	50 239,00		26 891.59
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	77 130.59	50 239,00		26 891.59
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	293 011.84	266 120,25	0,00	26 891.59
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	16 988,16			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
III - VOTE DU BUDGET	III]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	nts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM +	Titres émis	Restes à réaliser au	Crédits annulés	Cumul des réalisations
		RAR N-1)		31/12		(2)

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

C-1-3-B03

Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 Indiquer le signe algébrique.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des tirages N		ant des sements N	Encours restant dû au
	(Four chaque lighe, mulquer le numero de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tildgös it	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	31/12/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature			Date d'émission	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité	Profil	Possibilité de rembour-	Catégorie
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file Chef de file Date de signature ou date de mobilisation (1)	premier	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	rembou	des rembourse- ments (6)	d'amortissement	sement anticipé O/N	d'emprunt (8)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers					2 000 000,00									
(Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					2 000 000,00									
10278 01720 000	CAISSE CREDIT MUTUEL SAUER FLECKENSTEIN	12/03/2015		31/03/2016	2 000 000,00	F		1.7	1.60468		М	С	N	A-1
Total général					2 000 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	$\overline{}$
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2	

		Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
Nature	0		Catégorie	Comital anatom		Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N (10)	O/N couvert après	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 284 722,26					208 333,32	23 758,68	0.00	58,71	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 284 722,26					208 333,32	23 758,68	0.00	58,71	
10278 01720 000	N	0,00		1 284 722,26	6,17	F		1.60468	208 333,32	23 758,68	0.00	58,71	
Total général		0,00		1 284 722,26					208 333,32	23 758,68	0.00	58,71	

18

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH		018
		_
IV - ANNEXES	IV	

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1) A2.4

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	1					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 284 722,26					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
muniphicateur jusqu'a 5 cape	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de						
- · · ·	l'encours Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

		Emprunt couvert Instrument de couverture											
		Capital				Nature de						Primes év	ventuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	i livererence de		Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	fin du règlement de	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
·	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Effe	et de l'inst	trument de co	uverture							
	Référence de	· · · ·			reçu (7)	Charges et produ depuis l'origine		Catégorie d'emprunt (8)					
	l'emprunt couvert	l'emprunt	l'emprunt	l'emprunt	l'emprunt	l'emprunt	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture
Total													

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6	

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		et profil d'amort. de		et profil d'amort. de		et profil d'amort. de		et profil d'amort. de		et profil d'amort. de		et profil d'amort. de		et profil d'amort. de		Date du refinance-	Organisme	Capital	Capital	Durée	Périodicité des rembour-	Cara	ctéristiqu taux	e du	Coût de	sortie (10)	Annuité de	l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	ment	prêteur ou chef de file	restant dû	réaménagé	résiduelle	sements (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice														
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																														
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																														

⁽¹⁾ Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

⁽²⁾ Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

⁽³⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

⁽⁴⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

⁽⁵⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁸⁾ Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁹⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

⁽¹⁰⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

⁽¹¹⁾ Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

⁽¹²⁾ Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

⁽¹³⁾ II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7	

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

N° du contrat s d'emprunt	Date de souscrip-	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années				Taux (2) Nominal					ninal	d'amorti pério	rofil ssement et dicité de rsement (6)	Capital restant dû	ICNE de	l'exe	ayée dans ercice a lieu)
	tion du contrat initial			Con- trat initial	Con- trat rené-	- 1	ntrat ir Index (4)	Taux act.	Cor Type de taux	Index (4)	iégocié Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociatio

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.8	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	ı	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Dont	
REFARITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				·	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.9	
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

C-3-4-A029 26

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A3	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE					
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :					
Catégories de biens amortis	Durée (en années)				
	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CG	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : Catégories de biens amortis Durée			

C-3-4-A03 27

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A4]
ETAT DES PROVISIONS		

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

⁽¹⁾Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée (2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A5	
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

C-3-4-A04 29

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
		_

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSE =A + B	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	307 500.00	I 297 444.12
16 Emprui	nts et dettes assimilées (A)	208 333.32	208 333.32
1641	Emprunts en euros	208 333.32	208 333.32
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	99 166.68	89 110.80
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	89 110.80	89 110.80
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 055.88	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 055.88	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	297 444,12	0,00	0,00	297 444,12

	CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
--	---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	77 130.59	III 50 239.00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	0.00	0.00
Ressource	es propres internes de l'année (b)(6)	77 130.59	50 239.00
28138	Amortissement des immobilisations	55 566.06	50 239.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	21 564.53	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	50 239.00	0.00	16 988.16	0,00	67 227,16

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	297 444,12
Ressources propres disponibles	IV	67 227,16
Solde	V = IV - II (3)	-230 216.96

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH CA 2018 ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant		
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles			
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre			
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL			

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH CA 2018 ANNEXES

ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES - MANDATS EMIS		RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A 8	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=l - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

C-3-4-A08 34

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	А9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :		
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				. Cumul des
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	réalisations au 31/12/N
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A10.1	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES		
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

C-3-4-A101 36

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A10.2	

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL					_		

C-3-4-A101 37

	CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
--	---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.3
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Produit des cessions	Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

C-1-1-B 38

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A10.4	7
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES		
ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
			0.00	
Acquisitions à titre gratuit				
			0.00	
Mise à disposition				
			0.00	
Affectation				
			0.00	
Mises en concession ou affermage				
			0.00	
Divers				
			0.00	
TOTAL GENERAL		0,00	0.00	

C-3-4-A101 39

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018	
---	----	------	--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

C-3-4-A101 40

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11]

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé (2)	Dépenses	Recettes
(2)		Mandats émis	Titres émis
	TOTAL GENERAL		I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)			
	TOTAL GENERAL				

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	94 860,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

C-3-4-A11 41

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
ANNEXES		1
ELEMENTS DU BILAN]

EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION **GLOBALE**

(reproduire l'annexe par fonds européen géré) Libellé du fonds européen géré :

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

⁽¹⁾ A détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les informations seront extraites de PRESAGE.
(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
(**) Hors dépenses d'assistance technique.
(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année mobilisation d'amortisse l'emprui	et profil ment de	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initi	al	Ta	aux à la date d budget (Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garanti l'exer	
	Année	Profil		de file			duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	· u emprum (//	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	94 860,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	VII 0,00%	6
--	-----------	---

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3	
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'obiet du contrat	Montant de la redevance de	Désignation du crédit	Durée du	Montant des redevances restant à courir					
du contrat	(1)	l'exercice			N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

C-3-4-B013 45

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier. (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL			•	•			

C-3-4-B013 47

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 31/12/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	AL						

C-3-4-B013 48

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS		
(article L. 2313-1 du CGCT)		

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

C-3-4-B017 49

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1	
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AP			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

C-3-4-B021 50

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2	
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AE			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

C-3-4-B021 51

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	В3	

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :								
Reste à er	Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes			Dépenses					
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant	
Reste à er	Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/	12/N :		

C-3-4-B03 52

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT): le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH CA 2018 IV - ANNEXES IV **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018** C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
31/12/N	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-34°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

C-3-4-C011 54

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV]
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.2	1
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018		

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

C-3-4-C012 55

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		
(articles I 2313-1 et I 2313-1-1 du CGCT)		

Les docume	Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication.							
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement				
Délégation de service public (2)								
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>								
Garantie ou cautionnement d'un emprunt								
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme								
<u>Autres</u>								

C-3-4-C02 56

⁽¹⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CDG 67			0,00
EPFL Alsace			0,00
SCOTAN (Syndicat mixte pour le SCoTAN)			0,00
SDEA			0,00
SDIS 67			0,00
SIVOM WISSEMBOURG			0,00
SMICTOM NORD DU BAS RHIN			0,00
SYCOPARC			0,00
Autres organismes de regroupement			
ADEAN			0,00
Eurodistrict PAMINA	10/04/2017		0,00
SIVU Syndicat mixte de la région de Soultz-sous-Forêts			0,00
SMIVU SAUER EBERBACH			0,00

C-3-4-C031 57

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2	1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	 TVA (oui / non)

C-3-4-C031 58

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3	1
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	l	TVA (oui / non)

C-3-4-C031 59

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

C-3-4-C031 60

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		

1 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT	,			
DEPENSES	310 000.00	299 108.73	0.00	10 891,27
RECETTES	310 000.00	283 108.41	0.00	26 891,59
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	243 028.67	82 813.95	0.00	160 214,72
RECETTES	243 028.67	243 028.67	0.00	0,00

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	310 000.00	299 108.73	0.00	10 891,27
RECETTES	310 000.00	283 108.41	0.00	26 891,59
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	243 028.67	82 813.95	0.00	160 214,72
RECETTES	243 028.67	243 028.67	0.00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	553 028,67	381 922,68	0,00	171 105,99
TOTAL GENERAL DES RECETTES	553 028,67	526 137,08	0,00	26 891,59

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

C-3-4-C035 61

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.6	
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES		

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Recettes				
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

C-3-4-C036 62

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

C-3-4-D01 63

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

Présenté par le M. LE PRESIDENT, A Durrenbach, le ... 09 .. 04 .. 2019... Le M. LE PRESIDENT,

Le Président Jean-Marie HAAS

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Durrenbach, le ... 08... 04... 2019....

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 35Nombre de membres présents : 25Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES: Pour: 29
Contre: O
Abstention: O

Date de convocation : 29/03/2019

Délégué(es) titulaires	
ATZENHOFFER Alphonse	
BALL Jean-Claude	
CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille	Talul (1)
DESCHLER Annie	
DUDT Lysianne	
DUTEY Sylvie	
FUCHS Alain	
GARDON Karine	
HAAS Jean-Marie	
HASENFRATZ Rachel	
ISEL Roger	that
JULLY Jean-Marie	Su/4

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV	7
ARRETE ET SIGNATURES	D2	7

KAISER Francis	9/
KLIPFEL Jean-Louis	1
KREISS Alfred	John
LEDIG Evelyne	
MULLER Jean	7000
NICASTRO Gérard	
PETER Guillaume	
PFEIFFER Dominique	
RICHERT Robert	
ROTH Marie-Louise	
SCHERTZ Christophe	7
SCHLOSSER Charles	
SCHNEIDER Dominique	A21
SCHNEIDER Francis	R
SCHNEPP Franck	Sam
SIGRIST Benoït	MA
SITTER Pierrot	

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SUSS Charles	
THALMANN Alfred	Midwain
WEISBECKER Jean	Ilwuy _
WEISS Damien	2
WEISS Marie-Line	South
WERNERT Stéphane	
Délégué(es) suppléant(es)	
OTT Olivier	
FISCHER Alain	
FUCHS Thierry	
HOCH Georges	
KOCHER Bernadette	
LETZELTER Alain	
NIEDERER Gérard	
OSTER Rémy	
RAUSCHER Bernard	
ROMIAN Serge	

C-3-4-D02

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	CA	2018
IV - ANNEXES	IV]
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

SCHELLENBERGER Michèle	
STURM Céline	
WEGMANN Alain	
WEHRUNG Freddy	
ZUGMEYER Danielle	Trying.

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le	et de la publication	on le
Α	,	le

C-3-4-D02